**Communiqué de la Conférence des Présidents d’Université (CPU) du Maroc relatif à la question de la langue d’enseignement des matières scientifiques**

Notre pays connait actuellement un débat vital et inédit qui remet l’éducation au-devant de la scène et au centre des préoccupations de toutes les forces vives du Maroc. Si la nécessité de réformer notre système éducatif afin qu’il puisse jouer pleinement son rôle de locomotive pour le développement économique, social et durable de notre pays fait l’unanimité, le débat se cristallise et s’intensifie sur la langue véhiculaire des matières scientifiques dans l’enseignement primaire et secondaire.

Dans l’enseignement supérieur la question ne se pose plus puisque l’objectif est de former des ressources humaines aptes à s’approprier les évolutions scientifiques et technologiques et d’accompagner le développement économique du Maroc, qui est particulièrement dépendant des économies notamment européennes et de plus en plus des économies africaines (francophones et anglophones). Les disciplines scientifiques et techniques y sont donc enseignées en Français, et des initiatives d’introduction de l’Anglais comme langue d’enseignement font de plus en plus leur apparition au sein de nombreux établissements universitaires nationaux.

**La Conférence des Présidents d’Université** (CPU), qui regroupe l’ensemble des Universités marocaines, consciente des enjeux de la science et de la technologie pour le positionnement du Maroc dans l’échiquier de la mondialisation, et partant de sa responsabilité sociétale et de son rôle dans la formation des générations futures, a décidé de rendre public son avis sur la question des langues d’enseignement des matières scientifiques dans le primaire et le secondaire.

La CPU fait d’abord le constat qu’actuellement les élèves issus de l’école publique vivent une véritable fracture linguistique entre le lycée et l’Université, du fait que les matières scientifiques sont enseignées en arabe pendant les cycles primaire et secondaire, alors qu’à l’Université ces mêmes matières sont enseignées en Français. Cette fracture linguistique se veut aussi sociale puisqu’elle concerne davantage les élèves issus des couches modestes, ceux des couches favorisées s’orientant très tôt vers les écoles privées, qui offrent le plus souvent ces enseignements en Français, voire en Anglais, ou à défaut une meilleure maitrise des langues étrangères, et réussissent donc bien mieux leurs études universitaires.

**Un état de fait qui nous incite à proclamer aujourd’hui en toute conscience que l’instauration de l’enseignement des matières scientifiques en langues étrangères au niveau du primaire et du secondaire constitue un IMPERATIF DE JUSTICE SOCIALE.**

Le second constat, qui découle du premier, concerne la désaffection croissante des bacheliers pour les matières scientifiques. Seuls 12% de nos étudiants sont inscrits dans les filières scientifiques à l’Université et près de 30% des bacheliers scientifiques fuient ces branches faute de maîtriser leur langue d'enseignement. Sans compter que ceux qui s’y inscrivent peinent le plus souvent à décrocher leur diplôme dans des délais raisonnables et à atteindre un niveau d’excellence leur permettant de devenir des scientifiques confirmés.

Aussi, la CPU, tout en rappelant son attachement indéfectible à nos valeurs nationales, culturelles et linguistiques, ainsi qu’aux langues officielles, l’arabe et l’amazigh, souhaite attirer l'attention sur le fait que la science, la technologie et la connaissance sont majoritairement produites dans les langues étrangères, particulièrement l’anglais et le français. Sans la maîtrise de ces dernières, il est UTOPIQUE de prétendre vouloir, dans la situation actuelle, maitriser des domaines de pointe tels que le numérique, l’intelligence artificielle, ni les technologies aéronautiques, automobiles et énergétiques ou du vivant. **Or IL EST DE NOTRE DEVOIR** de préparer les générations à venir à faire face à l’évolution fulgurante des métiers, puisque nous ne savons pas même pas actuellement en quoi consisteront près de 80%.

La démarche de la CPU s’inscrit en outre dans notre Constitution qui stipule que l’État *« veille à la cohérence de la politique linguistique et culturelle nationale et à l’apprentissage et la maîtrise des langues étrangères les plus utilisées dans le monde, en tant qu’outils de communication, d’intégration et d’interaction avec la société du savoir et d’ouverture sur les différentes cultures et sur les civilisations contemporaines ».*

La CPU rappelle également que le nouveau modèle de développement du Maroc place la question des ressources humaines, de la science, de la technologie et de la recherche scientifique au cœur du nouveau projet de société de notre pays. Une telle ambition requiert des actions pragmatiques, notamment sur la manière d’enseigner les sciences et de maîtriser les technologies, pour donner corps aux ambitions du Maroc qui aspire à rejoindre le concert des pays émergents et qui souhaite consolider et renforcer son rayonnement régional africain et euro-Méditerranéen, ainsi que sa place dans un monde de plus en plus compétitif.

**Pour ces multiples raisons, et pour rester dans la cohérence, tout en plaçant l’intérêt suprême du pays avant toutes autres considérations, la CPU soutient et recommande un enseignement des matières scientifiques en Français à tous les niveaux d’éducation et de formation, tout en mettant en place les conditions nécessaires pour un enseignement de ces matières également en anglais.**

La CPU soutient et recommande également un renforcement de l’enseignement de ces langues dès le niveau du primaire afin de permettre aux jeunes de maitriser, en plus de la langue arabe et de l’amazigh, les langues étrangères, et d’acquérir de ce fait un multilinguisme dont les bienfaits sur leurs apprentissages et, plus tard, sur leur insertion professionnelle, ne sont plus à démontrer.